



## INNATE PHARMA PRESENTE SES RESULTATS FINANCIERS AU TROISIEME TRIMESTRE 2024

- **Jonathan Dickinson est nommé Président du Directoire d'Innate Pharma**
- **Innate a reçu une réponse préliminaire encourageante de la FDA<sup>1</sup> concernant sa stratégie réglementaire pour lacutamab**
- **Des données relatives à la qualité de vie et à l'analyse translationnelle de l'étude TELLOMAK avec lacutamab seront présentées au prochain congrès de l'ASH**
- **Innate a reçu l'autorisation de la FDA d'initier le développement clinique d'IPH4502, son conjugué anticorps-médicament ciblant Nectine-4, dans les tumeurs solides**
- **Des données précliniques concernant le NK Cell Engager de nouvelle génération IPH6501 et le conjugué anticorps-médicament IPH4502 ont été présentées au congrès de la SITC**
- **Trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers s'élevant à 96,4 millions d'euros<sup>2</sup> au 30 septembre 2024, avec un horizon de trésorerie jusqu'à fin 2025**
- **Une conférence téléphonique se tiendra aujourd'hui à 14h00 CET**

### Marseille, le 13 novembre 2024, 7h00 CET

Innate Pharma SA (Euronext Paris : IPH ; Nasdaq : IPHA) (« **Innate** » ou la « **Société** ») annonce aujourd'hui son chiffre d'affaires et sa position de trésorerie pour les neuf premiers mois de l'année 2024.

« J'ai le plaisir de rejoindre Innate Pharma à un moment clé dans son histoire, » commente **Jonathan Dickinson, Président du Directoire d'Innate Pharma**. « Nous avons franchi des étapes réglementaires notables au cours du trimestre, notamment avec une réponse préliminaire encourageante de la FDA concernant notre stratégie réglementaire pour lacutamab et l'autorisation d'initier le développement clinique d'IPH4502, notre ADC ciblant la Nectine-4. Grâce aux présentations aux congrès de l'ASH et de la SITC, qui mettent en évidence la profondeur de notre science translationnelle et de nos données relatives aux patients, nous sommes parfaitement positionnés pour faire progresser notre mission d'apporter de nouvelles solutions thérapeutiques aux patients. Notre position de trésorerie, qui s'étend jusqu'à la fin de 2025, nous permet de continuer à aller de l'avant, et j'ai hâte de mener la Société vers sa prochaine phase de croissance. »

### **Une conférence téléphonique se tiendra aujourd'hui à 14h00 CET**

Le direct de l'événement sera disponible au lien suivant :  
<https://events.q4inc.com/attendee/381945831>

Les participants peuvent également rejoindre la conférence par téléphone en s'inscrivant au lien ci-après : <https://registrations.events/direct/Q4I280043>

Ces informations sont également disponibles dans la rubrique investisseurs du site internet d'Innate, [www.innate-pharma.com](http://www.innate-pharma.com). Une rediffusion de la présentation sera archivée sur le site d'Innate pendant 90 jours après l'événement.

<sup>1</sup> Agence américaine du médicament

<sup>2</sup> Incluant des investissements court-terme (14,0 millions d'euros) et des instruments financiers non-courants (10,3 millions d'euros).



## Avancées du portefeuille :

### **Lacutamab (anticorps anti-KIR3DL2) :**

#### Lymphomes T cutanés

TELLOMAK est un essai clinique de Phase 2, ouvert et multicohorte, évaluant lacutamab chez des patients atteints d'un syndrome de Sézary ou d'un mycosis fongoïde.

- Au cours du troisième trimestre 2024, Innate a reçu une réponse préliminaire encourageante de la FDA concernant sa stratégie réglementaire pour lacutamab, y compris une potentielle autorisation accélérée dans le syndrome de Sézary. La Société continuera d'échanger avec la FDA en ce qui concerne un essai confirmatoire de Phase 3.
- Les résultats de l'étude dans le syndrome de Sézary et le mycosis fongoïde ont été présentés au congrès de l'association américaine d'hématologie (American Society of Hematology - ASH) 2023 et au congrès de la société américaine d'oncologie clinique (American Society of Clinical Oncology - ASCO) 2024 respectivement.
- Les données portant sur la qualité de vie et l'analyse translationnelle de l'étude TELLOMAK chez les patients présentant un lymphome T cutané en rechute et/ou réfractaire seront présentées au congrès de l'ASH 2024.

#### Lymphomes T périphériques

L'essai de Phase 2 KILT (anti-KIR in T Cell Lymphoma), un essai contrôlé randomisé mené par la Lymphoma Study Association (LYSA), évalue lacutamab en combinaison avec le régime de chimiothérapie GEMOX (gemcitabine en combinaison avec oxaliplatine) contre GEMOX seul chez des patients atteints de lymphomes T périphériques en rechute ou réfractaires exprimant KIR3DL2, est en cours et continue de recruter des patients.

### **ANKET® (Antibody-based NK cell Engager Therapeutics) :**

ANKET® est la plateforme propriétaire d'Innate permettant de développer une nouvelle génération de *NK cell engagers* multi-spécifiques pour traiter certains types de cancer. Cinq candidats-médicaments sont à ce jour issus de la plateforme ANKET® : SAR443579/IPH6101 (SAR'579 ; NK Cell Engager trifonctionnel anti-CD123), SAR445514/IPH6401 (SAR'514 ; NK Cell Engager trifonctionnel anti-BCMA), IPH62 (anti-B7-H3), IPH67 (cible non divulguée, tumeurs solides) et le tétra-spécifique IPH6501 (anti-CD20 comprenant un IL-2v). D'autres cibles précliniques propriétaires non divulguées sont en cours d'investigation.

#### **IPH6501 (propriétaire)**

IPH6501 est le produit ANKET® de seconde génération propriétaire d'Innate comprenant un IL-2v et ciblant le CD20. L'essai clinique de Phase 1/2 évaluant IPH6501 dans le lymphome non hodgkinien à cellules B est en cours et continue de recruter des patients.

- Des données précliniques soutenant l'évaluation d'IPH6501 dans les sous-types de lymphomes non-hodgkiniens à cellules B en rechute ou réfractaire et après un traitement à base de CAR-T ont été présentées au congrès de la société pour l'immunothérapie des cancer (Society for Immunotherapy of Cancer - SITC) 2024.



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

## **SAR'579/IPH6101, SAR'514/IPH6401, IPH62 et IPH67 (en partenariat avec Sanofi)**

### **SAR'579/IPH6101**

L'essai clinique de Phase 1/2 mené par Sanofi évaluant SAR'579 / IPH6101 chez des patients atteints de leucémie aiguë myéloïde récidivante ou réfractaire, de leucémie aiguë lymphoblastique à cellules B ou d'un syndrome myélodysplasique de haut risque progresse de manière satisfaisante. SAR'579 / IPH6101 est le premier *NK cell engager* co-engageant NKp46, CD16 et ciblant CD123, issu de la plateforme ANKET®.

### **SAR'514/IPH6401**

L'essai clinique de Phase 1/2 mené par Sanofi évaluant SAR'514 / IPH6401, un *NK cell engager* co-engageant NKp46, CD16 et ciblant BCMA, chez des patients présentant un myélome multiple en rechute/réfractaire et une amylose AL en rechute/réfractaire est en cours.

### **IPH62, IPH67 et option**

- IPH62 est un programme de NK Cell Engager issu de la plateforme ANKET® ciblant B7-H3 en cours de développement. Suite à une période de collaboration de recherche et suite à la sélection du candidat-médicament, Sanofi sera responsable du développement, de la fabrication et de la commercialisation des produits.
- Au cours du troisième trimestre 2024, Sanofi a mis fin à la licence concernant IPH67 au cours de la période de collaboration de recherche. Par conséquent, Innate prévoit de récupérer l'intégralité des droits sur IPH67, un programme de NK Cell Engager issu de la plateforme ANKET® en cours de développement dans les tumeurs solides. Le reste de l'accord de collaboration et de licence de 2022 avec Sanofi est inchangé.
- Sanofi conserve une option de licence pour une cible additionnelle ANKET® conformément à l'accord de collaboration et de licence de 2022.

### **Conjugués Anticorps-Médicaments (ADC) :**

Innate met à profit son expertise en ingénierie des anticorps pour développer des formats de conjugués anticorps-médicaments (antibody drug conjugates - ADC).

### **IPH4502 (ADC anti-Nectine-4) :**

IPH4502 est un ADC ciblant Nectine-4 et différencié à base d'exatecan, un inhibiteur de topoisomérase I, comme agent cytotoxique.

- En septembre 2024, Innate a reçu l'autorisation de l'agence américaine du médicament d'initier le développement clinique d'IPH4502 avec un essai clinique de Phase 1 dans les tumeurs solides connues pour exprimer la Nectine-4. Innate souhaite initier l'essai de Phase 1 au premier trimestre 2025 au plus tard.
  - L'étude de Phase 1, ouverte et multicentrique, comprendra une partie 1 d'escalade de la dose et une partie 2 d'optimisation de la dose et évaluera la sécurité, la tolérance et l'efficacité préliminaire d'IPH4502 en monothérapie dans les tumeurs solides avancées connues pour exprimer Nectine-4, comme le carcinome urothélial, les cancers du poumon non à petites cellules, du sein, de l'ovaire, gastrique ou colorectal.



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

- Des données précliniques soutenant le développement d'IPH4502 dans les tumeurs connues pour exprimer la Nectine-4 ont été présentées au congrès du SITC 2024.

## **Monalizumab (anticorps anti-NKG2A), en partenariat avec AstraZeneca :**

- L'étude de Phase 3 PACIFIC-9 menée par AstraZeneca évaluant durvalumab (anti-PD-L1) en combinaison avec monalizumab (anti-NKG2A) ou oleclumab (l'anti-CD73 d'AstraZeneca) chez des patients atteints d'un cancer du poumon non à petites cellules, de stade III, non opérable, qui n'ont pas progressé après une chimio-radiothérapie simultanée à base de sels de platine, est en cours. Un comité indépendant de contrôle des données a recommandé la poursuite de l'essai de Phase 3 PACIFIC-9 sur la base d'une analyse intermédiaire prévue au protocole.

## **IPH5201 (anti-CD39), en partenariat avec AstraZeneca :**

- L'essai clinique de Phase 2 MATISSE, mené par Innate, dans le cancer du poumon avec un traitement pré-opératoire incluant IPH5201, un anticorps monoclonal anti-CD39 développé en partenariat avec AstraZeneca est en cours et le recrutement des patients se poursuit. A la suite d'une analyse intérimaire planifiée, l'essai clinique de Phase 2 MATISSE se poursuit conformément aux plans.

## **IPH5301 (anti-CD73) :**

- L'essai clinique de Phase 1 avec IPH5301 (CHANCES) en collaboration avec l'Institut Paoli-Calmettes est en cours.

## **Annonce Corporate**

- Le Conseil de Surveillance d'Innate a nommé Jonathan Dickinson au poste de Président du Directoire. La nomination a pris effet le 1er novembre 2024. Jonathan Dickinson succède à Hervé Brailly, co-fondateur de la Société et Président du Directoire par intérim durant la période de recherche.

Jonathan Dickinson occupait le poste de Vice-Président Exécutif et Directeur Général Europe chez Incyte depuis 2016. Avant de rejoindre Incyte, Jonathan Dickinson a eu des responsabilités de cadre dirigeant à fort leadership chez ARIAD Pharmaceuticals, une biotech américaine spécialisée en oncologie, et chez Bristol-Myers Squibb. Il a auparavant passé 13 ans chez Hoffmann-La Roche, où il a contribué au succès de plusieurs produits phares en oncologie. Jonathan Dickinson a commencé sa carrière chez Novartis, où il a occupé des postes à responsabilité croissante dans les divisions d'oncologie et d'endocrinologie. Il est titulaire d'une licence en génétique et d'un master en administration des affaires de l'université de Nottingham (Royaume-Uni).

- Le programme At-The-Market (ATM) selon lequel la Société peut émettre auprès d'investisseurs éligibles un montant brut total allant jusqu'à 75 millions de dollars d'American Depositary Shares (« ADS ») est en cours. Au 30 juin 2024, aucune vente n'a été réalisée dans le cadre de ce programme.



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

## Résultats financiers au troisième trimestre 2024 :

Au 30 septembre 2024, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et actifs financiers de la Société s'élevaient à 96,4 millions d'euros. À la même date, le total des passifs financiers de la Société s'élevait à 33,2 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires pour les neuf premiers mois de 2024 s'élevait à 10,2 millions d'euros comparé à 36,5 millions d'euros pour les neuf premiers mois de 2023. Pour la période de neuf mois se terminant le 30 septembre 2024, le chiffre d'affaires provient majoritairement de la reconnaissance partielle ou intégrale des paiements reçus dans le cadre des accords de collaboration et de licence avec AstraZeneca et Sanofi.

## A propos d'Innate Pharma

Innate Pharma S.A. est une société de biotechnologies au stade clinique qui développe des traitements d'immunothérapies contre le cancer. Son approche innovante vise à tirer avantage du système immunitaire inné par le biais de trois approches thérapeutiques : les anticorps monoclonaux, les NK Cell Engagers issus de sa plateforme propriétaire ANKET® (Antibody-based **NK** cell **E**ngager **T**herapeutics) et les conjugués anticorps-médicaments.

Le portefeuille d'Innate comprend notamment le programme propriétaire lacutamab, développé dans des formes avancées de lymphomes T cutanés T et de lymphomes T périphériques, monalizumab développé avec AstraZeneca dans le cancer du poumon non à petites cellules, ainsi que des NK Cell Engagers multi-spécifiques issus de sa plateforme ANKET® et pouvant cibler différents types de cancers ainsi qu'IPH4502, un conjugué anticorps-médicament différencié en développement dans les tumeurs solides.

Afin d'accélérer l'innovation, la recherche et le développement de traitements au bénéfice des patients, Innate Pharma est un partenaire de confiance pour des sociétés biopharmaceutiques leaders telles que Sanofi et AstraZeneca, ainsi que pour les institutions de recherche de premier plan.

Basée à Marseille, avec une filiale à Rockville (Maryland, Etats-Unis), Innate Pharma est cotée en bourse sur Euronext Paris et sur le Nasdaq aux Etats-Unis.

Retrouvez Innate Pharma sur [www.innate-pharma.com](http://www.innate-pharma.com) et suivez nos actualités sur [LinkedIn](#) et sur [X](#).

## Informations pratiques :

**Code ISIN**  
**Code mnémorique**  
**LEI**

FR0010331421  
Euronext : IPH Nasdaq : IPHA  
9695002Y8420ZB8HJE29

## Avertissement concernant les informations prospectives et les facteurs de risques :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, y compris celles visées par les lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment le Private Securities Litigation Reform Act de 1995. L'emploi de certains termes, notamment « anticiper », « croire », « potentiel », « estimer », « s'attendre à » et « sera » et leur contraire ainsi que d'autres expressions semblables, vise à identifier des énoncés prospectifs. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, ce qui pourrait donner lieu à des résultats substantiellement différents de ceux anticipés. Ces aléas et incertitudes comprennent notamment les



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

---

incertitudes inhérentes à la recherche et développement, y compris celles relatives à l'innocuité, aux progrès et aux résultats des essais cliniques et des études précliniques en cours ou prévus, aux examens et autorisations d'autorités réglementaires concernant les produits-candidats de la Société, la dépendance de la Société à l'égard de tiers pour la fabrication de ses produits candidats, des efforts commerciaux de la Société, la capacité de la Société à continuer à lever des fonds pour son développement. Pour des considérations supplémentaires en matière de risques et d'incertitudes pouvant faire différer les résultats effectifs, la situation financière, la performance et les réussites de la Société, merci de vous référer à la section « Facteurs de Risques » du Document d'Enregistrement Universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), disponible sur les sites Internet d'Innate Pharma ([www.innate-pharma.com](http://www.innate-pharma.com)) et de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)), et les documents et rapports publics déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, y compris le rapport annuel sur « Form 20-F » pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et les documents et rapports subséquents déposés auprès de l'AMF ou de la SEC, ou autrement rendus publics, par la Société. Les références au site internet de la Société et au site internet de l'AMF sont incluses à titre d'information uniquement et le contenu de ces sites, ou auquel il est possible d'accéder par leur intermédiaire, n'est pas incorporé par référence dans le présent communiqué de presse et n'en constitue pas une partie intégrante.

Compte tenu des incertitudes significatives liées à ces déclarations prospectives, vous ne devez pas considérer ces déclarations comme une déclaration ou une garantie de la part de la Société ou de toute autre personne que la Société atteindra ses objectifs et ses plans dans un délai donné ou même qu'elle les atteindra. La Société ne s'engage pas à mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si la loi l'exige.

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions d'Innate Pharma dans un quelconque pays.

**Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :**

**Relation investisseurs**

**Innate Pharma**

Henry Wheeler

Tel.: +33 (0)4 84 90 32 88

[Henry.wheeler@innate-pharma.fr](mailto:Henry.wheeler@innate-pharma.fr)

**Médias**

**NewCap**

Arthur Rouillé

Tel.: +33 (0)1 44 71 00 15

[innate@newcap.eu](mailto:innate@newcap.eu)